

les édifices de la législature y seront suffisamment prêts pour la prochaine session.

Les mines du Canada, qui, avec raison, attirent de plus en plus l'attention générale, devront encore plus attirer l'attention du législateur, afin de les régulariser pour l'utilité commune et plus productive du public et des particuliers.

Les tristes naufrages arrivés si fréquemment depuis quelques années dans le St. Laurent, demandent, de la part des législateurs, des dispositions légales propres à faire cesser ces malheurs publics et privés.

On désire, et avec raison, que les lois actuelles touchant les élections parlementaires, les débiteurs insolubles, l'administration de la justice, l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries, l'enregistrement des propriétés et des brevets d'inventions, soient retouchées et rendues plus efficaces.

On annonce quelques améliorations dans le revenu de l'année dernière ainsi que dans la dépense totale du service public. Cependant, les choses n'y sont pas dans un tel état de satisfaction qu'il ne faille pourvoir par des mesures législatives au moyen d'établir l'équilibre des revenus et des dépenses annuelles du pays.

Le discours de Son Excellence termine par un vœu qui est dans tous les cœurs honnêtes, mais qui, dans les préoccupations intéressées d'un trop grand nombre, ne sera peut-être, comme de coutume, qu'une simple formule. " Je confie les affaires de la Province, dit Son Excellence, à votre considération patriotique et désintéressée, dans le ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, vos délibérations, pendant cette session, produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du Canada et le bonheur de son peuple. "

Puisse ce vœu se réaliser enfin ! On s'occupe toujours, sur quelques points du pays, des intérêts de la colonisation. Voilà que dans les contrées inférieures du St. Laurent, on désire pour la Gaspésie une émigration catholique et canadienne-française. Les terres y sont avantageuses et l'espace ne manque pas devant soi. En outre la pêche offre un puissant concours aux colons nouvellement établis dans ces parages. Si la récolte est faible, les produits de la pêche viennent en aide, et après quelques années seulement de ce double emploi de ressources, le colon est en état d'opter uniquement pour les revenus et la culture de ses champs, attendu que c'est bien véritablement le produit le plus sûr et le plus avantageux. D'un autre côté, ce beau pays de Gaspé, n'ayant pas assez d'habitants catholiques, est menacé dans ses intérêts religieux, par une émigration étrangère et protestante. Les Acadiens, outre leur petit nombre actuel, sont trop attachés malheureusement au travail de la pêche pour laisser espérer qu'ils l'abandonneront, un jour, pour se livrer uniquement à la culture de la terre. Ce serait donc aux canadiens, plus entendus et plus constants dans ce genre d'occupation, à venir augmenter la population de la Gaspésie, afin de sauver cette belle contrée des dangers qui la menacent. Le comité de colonisation pour la Gaspésie, est chargé de fuire connaître toutes les informations nécessaires à ce but.

Quelques paroisses, dans le district de Québec, travaillent à se mettre en rapport avec le comité de la colonisation de Québec, afin de procurer à leurs jeunes gens les moyens d'obtenir des terres et d'y faire les premiers défrichements. On ne saurait trop s'intéresser, dans toutes les paroisses, à ce moyen puissant de rendre service à la jeunesse du pays, et au pays entier. Surtout dans les circonstances où nous sommes aujourd'hui, par rapport à l'exploitation des mines qui pourraient, ici comme ailleurs, prendre un développement fiévreux, mais, au fond, assez précaire pour le plus grand nombre de ceux qui s'y engagent, on devrait se hâter partout à faciliter à la jeunesse l'exploitation des terres, toujours plus lucrative, plus paisible et plus morale que toute autre.

Dimanche dernier, il s'est tenu, à la voix de M. le curé du lieu, une assemblée des paroissiens de St. Joseph de la Pointe-Lévis, dans ce but. C'est un exemple bon à imiter. On désire s'unir au Comité de Québec, à condition toutefois que les souscriptions obtenues dans les paroisses ainsi affiliées servent avant tout à favoriser les jeunes gens de ces paroisses.

Aux Etats-Unis, le Président Lincoln a nommé un ambassadeur auprès du Saint Siège. C'est une mesure qui peut avoir plus d'un bon effet. Quant aux affaires de la guerre, le Président vient d'ordonner une nouvelle levée de troupes, en même temps qu'il médite une émancipation générale des esclaves. Du reste, les armées actuellement sur pied dans les deux camps opposés paraissent, encore une fois, comme voulant jouer aux barres ou à la cachette. Les hommes du Nord cherchent les guerriers du Sud, qui pourtant, dit-on, sont en marche vers l'Ouest, pour y faire quelque niche aux premiers.

On dit pareillement que les confédérés sont loin d'être aussi dénués et abattus qu'on s'est plu à le rapporter depuis quelque temps. Ils se préparent, tout autant que les fédéraux, à faire bonne contenance dans la prochaine campagne générale.

Juarès, au Mexique, paraît tout-à-fait hors de nuire au nouvel état de choses dans ce pays. Le jeune Empereur Maximilien est en route, dit-on, vers son nouvel empire. Que Dieu l'y maintienne pour sa gloire et le plus grand bien du peuple mexicain, assez éprouvé jusqu'ici par le régime révolutionnaire de Juarès ! Il est bien regrettable que le gouvernement provisoire du Mexique ait forcé Mgr. Labastista, archevêque de Mexico et l'un des commissaires de ce gouvernement, à se retirer de cette commission et à protester contre certaines mesures nuisibles ouvertement à la religion et à l'Eglise, et cependant adoptées par ses collègues et par le général français Bazaine. On espère que les premiers actes du jeune Empereur remédieront à ces funestes mesures. Si l'Empereur des français ne veut pas perdre le haut mérite qui lui revient de l'expédition du Mexique, il fera bien de ne pas essayer d'innoculer à ce pays quelques-unes de ses vues malheureuses sur certains points que les peuples et les individus vraiment catholiques ne devront jamais accorder.

Il est regrettable, d'un autre côté, que M. Thiers, et